



A.S.C.E. VOILE ESPAR

L'école de Voile de Corbeil-Essonnes



AVIS DE COURSE TYPE 2009-2012

Nom de l'épreuve Challenge Départemental CDV91 5B

Dates complètes 22 mai et 23 mai 2010

Lieu : Lac de la Forêt d'Orient (10 Aube) CNHS

Autorité Organisatrice : ASCE VOILE ESPAR

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) Dériveur jusqu'à D5
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à ASCE VOILE ESPAR au plus tard le 15 mai 2010
- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

Association Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901---Membre de la fédération Française de Voile
Centre de Formation de Moniteurs Fédéraux- agrément DDJS 915768

110, quai Bourgoïn - 91100 CORBEIL ESSONNES

☎01.60.89.42.33

✉voileespar@free.fr Site : <http://voileespar.free.fr>





A.S.C.E. VOILE ESPAR

L'école de Voile de Corbeil-Essonnes



4. POULES ou GROUPES DE QUALIFICATION

Dériveur jusqu'à D5

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date 22 mai 13h00-14h00

5.2. Jauge et contrôle :

6. Jour et date 22 mai après-midi et 23 mai au matin

6.1. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : 15H00.

6.2. L'heure prévue pour le signal d'avertissement du 23 mai est : 10H00

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 22/05/10 ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

8. CLASSEMENT

8.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2

9. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

10. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

➤ **ASCE VOILE ESPAR 110 Quai Jacques Bourgoïn 91100 CORBEIL ESSONNES**

☎ : 01.60.89.42.33

📄 : 01. 60.89.53.18

💻 : voileespar@free.fr

➤ **PASCAL Henriette**

☎ : 06.85.66.66.47.

📄 : 01. 60.89.5318.

💻 : voileespar@free.fr

Association Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901---Membre de la fédération Française de Voile
Centre de Formation de Moniteurs Fédéraux- agrément DDJS 915768

110, quai Bourgoïn - 91100 CORBEIL ESSONNES

☎ 01.60.89.42.33

💻 voileespar@free.fr Site : <http://voileespar.free.fr>

